



Fiches Thématiques

France

Échanges extérieurs

Au troisième trimestre de 2007, les exportations de biens et services ont progressé de manière soutenue (+1,7 %). Le deuxième trimestre en demi-teinte (+0,7 %) avait été pénalisé notamment par un recul marqué des exportations de produits énergétiques. Au cours des trois trimestres suivants, les exportations de biens et services devraient fléchir progressivement, en raison d'un ralentissement significatif de la demande adressée à la France et d'une forte appréciation du taux de change effectif réel de l'euro.

La croissance des importations de biens et services s'est établie à 1,4 % au troisième trimestre de 2007, avec en particulier une forte contribution des achats de produits manufacturés. Au dernier trimestre de 2007, les importations de biens et services ralentiraient, en raison d'un fléchissement des dépenses de consommation des ménages. Jusqu'à la mi-2008, la croissance des importations serait stable, autour de 1,2 %, comme celle de la demande intérieure.

La contribution du commerce extérieur a été positive au troisième trimestre de 2007 grâce notamment à de très fortes exportations énergétiques. Elle serait légèrement négative à l'horizon du premier semestre de 2008, comme sur l'ensemble de 2007.

La croissance des exportations fléchirait à l'horizon de la mi-2008

À partir de l'automne 2007, les exportations de produits manufacturés devraient décélérer sensiblement, dans un contexte de ralentissement de la demande mondiale et d'appréciation du taux de change effectif réel de l'euro⁽¹⁾.

En effet, la demande mondiale s'essoufflerait en fin d'année, après son dynamisme au troisième trimestre de 2007 (+2,9 %) : ce serait aussi bien le cas pour le Royaume-Uni et l'Allemagne que pour les États-Unis et les pays émergents. Le fléchissement de la demande mondiale se poursuivrait sur la première moitié de 2008, en lien avec le ralentissement de l'activité économique en Europe, qui concentre plus de 70 % des exportations de la France.

En outre, le taux de change effectif réel de la France devrait s'être à nouveau fortement apprécié au quatrième trimestre (+3,3 %) après la pause enregistrée au troisième trimestre de 2007. La devise européenne s'est en effet nettement appréciée au cours des dernières semaines, à la fois par rapport au dollar américain et par rapport à la livre sterling (cf. fiche « Financement de l'économie »). La dété-

(1) Taux de change de l'euro par rapport aux principales devises, avec une pondération intégrant à la fois la structure géographique du commerce extérieur français et la concurrence exercée par différents pays sur les principaux marchés d'exportation de la France.

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolution en % aux prix de l'année précédente chaînés

	Variations trimestrielles						Moyennes annuelles	
	2007				2008		2007	2008 acquis
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.		
Importations								
Ensemble des biens et services	0,9	1,8	1,4	1,2	1,3	1,1	4,5(4,8)	4,3
Produits manufacturés	3,5	1,4	3,2	1,5	1,8	1,4	7,9(8,4)	6,0
Exportations								
Ensemble des biens et services	1,5	0,7	1,7	1,1	0,8	0,7	3,6(4,0)	3,2
Produits manufacturés	2,0	1,0	1,8	1,3	1,0	0,7	4,2(4,8)	3,7

■ Prévision

Entre parenthèses, le taux de croissance corrigé de la fraude à la TVA en 2006.

Source : Insee

rioration de la compétitivité-prix pourrait ainsi amputer les exportations manufacturières de près d'un point au quatrième trimestre de 2007 et d'un point supplémentaire au premier semestre de 2008 (cf. graphique 1).

Au total, les exportations de produits manufacturés ralentiraient significativement sur la période de prévision : +1,3 % au quatrième trimestre de 2007, +1,0 % au premier trimestre de 2008 et +0,7 % au deuxième. Ce ralentissement est cohérent avec les enquêtes de conjoncture qui indiquent un effritement de la demande étrangère en fin d'année. La croissance sur l'ensemble de l'année 2007 s'élèverait à 4,2 % en moyenne, après 8,4 % en 2006. En 2007, le ralentissement des exportations manufacturières est toutefois artificiellement amplifié par les flux excessifs de téléphonie mobile en 2006, vraisemblablement liés à des opérations frauduleuses, qui ont affecté la France comme d'autres pays européens : corrigée de ces flux, la croissance des exportations s'élèverait à 4,8 % en 2007, après 7,7 % en 2006. En juin, l'acquis de croissance pour l'année 2008 atteindrait +3,7 %.

Les exportations de biens hors produits manufacturés devraient légèrement infléchir la hausse d'ensemble au quatrième trimestre de 2007 : le dynamisme des exportations de produits énergétiques enregistré au troisième trimestre de 2007, en partie exceptionnel, ne devrait pas se reproduire en fin d'année (+1,5 % prévu pour le quatrième tri-

mestre). Par ailleurs, les ventes de produits agricoles et agroalimentaires devraient stagner au quatrième trimestre (+0,0 %), les enquêtes de conjoncture indiquant un tassement de la demande étrangère pour la fin d'année.

Enfin, les exportations de services progresseraient en fin d'année au même rythme que celui constaté au cours des deux précédents trimestres (autour de +1,0 %), puis ralentiraient légèrement (+0,8 %) sur la première moitié de 2008.

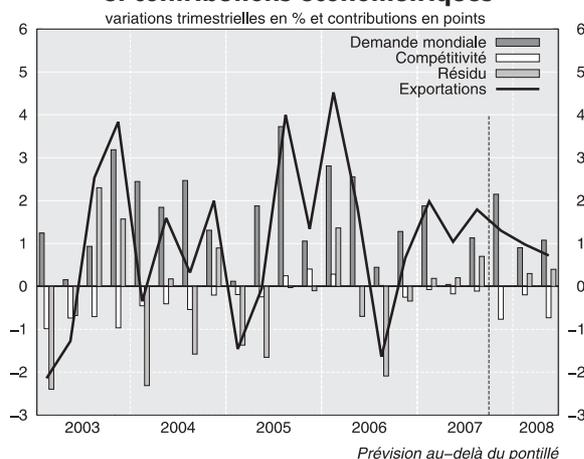
Les exportations de biens et services ralentiraient donc sensiblement au cours des prochains trimestres : leur progression s'établirait à 1,1 % au quatrième trimestre de 2007, puis 0,8 % et 0,7 % aux deux premiers trimestres de 2008. Sur l'année 2007, les exportations totales de biens et service augmenteraient donc de 4,0 %⁽²⁾, après +5,9 %⁽²⁾ en 2006, et l'acquis de croissance en juin pour 2008 s'élèverait à +3,2 %.

La croissance des importations fléchirait légèrement sur la période de prévision

Au quatrième trimestre, la demande intérieure « pondérée »⁽³⁾ devrait croître de 0,7 %, un rythme proche du trimestre précédent. Elle serait tirée par la croissance de l'investissement des entreprises (+1,2 %), mais quelque peu freinée par les dépenses de consommation des ménages : celles-ci perdraient de la vigueur en fin d'année (+0,4 % au quatrième trimestre après +0,8 % au troisième) ; le ralentissement de la consommation des ménages en produits manufacturés, dont le contenu en importations est le plus élevé, serait encore supérieur. Au cours des deux premiers trimestres de 2008, le soutien de l'investissement des entreprises à la demande intérieure devrait fléchir, tandis que la consommation des ménages croîtrait sensiblement au même rythme qu'au quatrième trimestre. La demande ralentirait ainsi légèrement (+0,7 % au premier trimestre de 2008, puis +0,6 % au second).

La compétitivité-prix à l'importation⁽⁴⁾ de la France diminue de façon tendancielle depuis plus de sept ans (-0,5 % en moyenne trimestrielle). Au quatrième trimestre de 2007, cette baisse devrait être plus prononcée en raison de la forte appréciation de l'euro, contribuant ainsi à soutenir les importations. Par la suite, du fait de la stabilité du taux de

1 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture :

La courbe représente la croissance trimestrielle des exportations de produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale et le taux de change effectif réel (compétitivité-prix). Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu non expliqué de l'équation économétrique. Par exemple, au premier trimestre de 2007, les exportations de produits manufacturés ont progressé de 2,0 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à +1,9 point, celui du taux de change effectif réel à -0,1 point. Le résidu contribue à hauteur de 0,2 point.

N. B. : la contribution positive puis négative du résidu au premier et troisième trimestres de 2006 s'explique en partie par des fluctuations exceptionnelles des exportations de téléphones portables.

Source : Insee

change de l'euro inscrite en prévision, la baisse de la compétitivité-prix de la France à l'importation retrouverait son rythme de longue période.

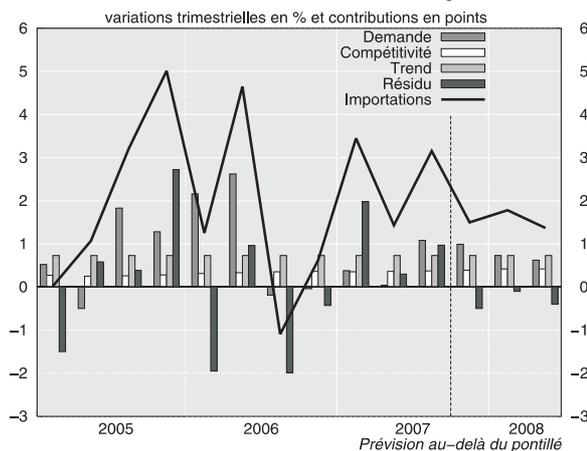
Du fait du ralentissement de la demande et notamment de la consommation des ménages en produits manufacturés, la croissance des importations de produits manufacturés diminuerait au quatrième trimestre de 2007 (+1,5 %) ; puis elle se stabiliserait au premier semestre (+1,8 % au premier trimestre de 2008 et +1,4 % au deuxième). La croissance sur l'ensemble de 2007 s'établirait à 8,4 %⁽²⁾ et en juin l'acquis de croissance pour 2008 atteindrait +6,0 %.

En fin d'année, le rebond attendu des importations énergétiques (+3,5 %, après la chute de 5,8 % au troisième trimestre) devrait tirer la croissance des importations de biens et services. Les importations de produits agricoles et agroalimentaires ne devraient contribuer positivement à la hausse d'ensemble qu'à partir du début de 2008 (+0,1 % au quatrième trimestre de 2007, +1,2 % aux deux trimestres suivants).

Enfin, les importations de services continueraient de se contracter au quatrième trimestre (-2,3 %) ainsi qu'au premier semestre de 2008, mais moins fortement. Au total, la croissance des importations de biens et services s'élèverait à 1,2 % sur le dernier trimestre de l'année (après +1,4 % au trimestre précédent), avant de se stabiliser au premier semestre.

Sur l'ensemble de 2007, la croissance des importations de biens et services atteindrait 4,8 %⁽²⁾ et l'acquis de croissance pour 2008 s'élèverait à +4,3 % en juin. Le commerce extérieur réduirait la croissance de 0,3 point cette année, comme en 2006. Cette contribution serait de nouveau légèrement négative sur les deux premiers trimestres de 2008. ■

2 - Importations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture :

La courbe représente la croissance trimestrielle des importations de produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique intégrant la demande adressée par la France à l'étranger, un indicateur de compétitivité-prix à l'importation et une tendance temporelle (trend). Les barres représentent les contributions à ce taux de croissance de chacune de ces variables, ainsi que celle du résidu non expliqué de l'équation économétrique. Par exemple, au troisième trimestre de 2007, les importations de produits manufacturés ont progressé de 3,2 % ; la demande adressée par la France à l'étranger explique 1,1 point de cette hausse, l'indicateur de compétitivité-prix à l'importation 0,4 point et la tendance temporelle 0,7 point. La contribution du résidu s'élève donc à +1,0 point pour ce trimestre.

N. B. : la contribution positive puis négative du résidu aux premier et troisième trimestres de 2006 s'explique en partie par des fluctuations exceptionnelles des exportations de téléphones portables.

Source : calculs Insee

Encadré - Une décomposition sectorielle et géographique de la dégradation récente du solde commercial français

Les échanges extérieurs de la France se sont nettement dégradés depuis la fin de l'année 2003, en valeur comme en volume⁽¹⁾. En valeur, la dégradation est largement imputable à la hausse des prix du pétrole et des matières premières industrielles, et à la réduction sensible du solde automobile. En volume, les échanges énergétiques sont relativement stables et ce sont les produits manufacturés qui sont responsables de la dégradation du solde commercial en 2007.

La décomposition par zones géographiques du solde commercial de la France révèle le poids important de la Chine, mais surtout des pays européens (en particulier de l'Allemagne et de la Belgique) dans la dégradation du déficit des échanges de la France.

Solde en valeur : modifications de l'organisation de la production automobile et effets prix dans l'énergie et les métaux

Le solde commercial en biens (fab-fab⁽²⁾), en valeur, mesuré par les douanes se dégrade de manière quasi continue depuis la fin de l'année 2003 (cf. graphique 1). Sur l'ensemble de l'année 2006, le déficit commercial en biens a ainsi atteint 27,6 milliards d'euros. Le solde ne devrait pas s'améliorer en 2007 : le déficit atteignait déjà 22,4 milliards d'euros au mois d'août.

La dégradation du solde commercial en valeur entre la fin 2003 et la fin 2005 est imputable d'une part à la forte hausse des importations énergétiques, liée à la hausse des prix du pétrole sur cette période, et d'autre part à la dégradation continue du solde des échanges en produits de l'industrie automobile (cf. graphique 2). La détérioration du commerce en produits automobiles peut être relié à la délocalisation croissante de la production dans les pays d'Europe de l'Est. Les importations de produits de l'industrie automobile en provenance des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ont ainsi bondi de 43,3 % en 2005 et de 52,8 % en 2006. Simultanément, les exportations ont connu une baisse, modérée, en 2005 et en 2006, alors qu'elles croissaient à un rythme annuel moyen de +6,8 % entre 2000 et 2004.

Depuis le début de l'année 2006, le déficit commercial en biens continue de se dégrader, mais moins que sur la période 2003-2005, et la composition sectorielle de cette dégradation change. On observe en effet un redressement sensible du solde en produits énergétiques : après un point bas au premier trimestre de 2006 (-12,5 milliards d'euros), il n'est plus un an plus tard que de -9,4 milliards. L'accroissement du déficit commercial en 2006 est ainsi essentiellement imputable à l'accélération de la dégradation du solde manufacturier : à la nouvelle réduction de l'excédent automobile s'ajoute une forte dégradation du solde commercial en biens intermédiaires. Celle-ci est en grande partie imputable à la forte hausse des prix des importations de métaux et produits métalliques, qui, malgré son impact sur le coût des consommations intermédiaires, ne s'est pas intégralement répercutée sur le prix des exportations.

Solde en volume : stabilité pour l'énergie, nette dégradation pour les produits manufacturés

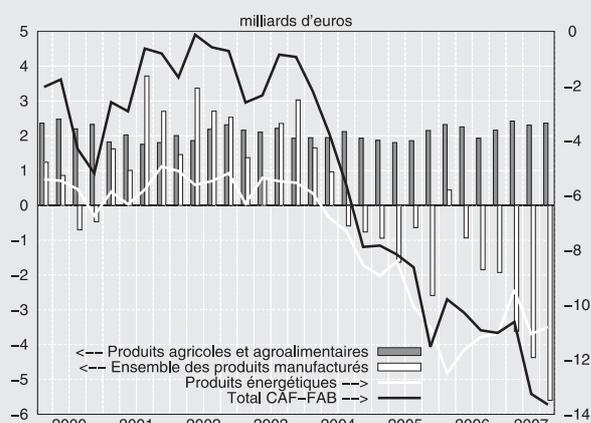
La hausse du déficit commercial en volume⁽³⁾, amorcée à la fin de 2003, est entièrement imputable à la dégradation du solde des échanges en produits manufacturés : en volume, le solde commercial en biens énergétiques est globalement stable sur la période (cf. graphique 3). La dégradation du solde manufacturier concerne tous les produits. Si le solde se dégrade tendanciellement depuis près de dix ans dans les biens d'équipements, le solde des autres secteurs a commencé à se détériorer plus récemment. En particulier, le déficit des biens de consommation se dégrade fortement à partir de 2002 : il est passé de 2,3 milliards au premier trimestre de 2003 à plus de 5 milliards au troisième trimestre de 2007, du fait d'un décrochage des exportations en 2003 et 2004. Dans les biens intermédiaires, la dégradation amorcée en

(1) Le partage volume-prix sur le commerce extérieur de biens est principalement réalisé à l'aide des indices de valeur unitaire calculés par l'Insee à partir des informations douanières.

(2) Les importations sont mesurées franco-à-bord (fab), c'est-à-dire hors coûts de transport, d'assurance et de fret.

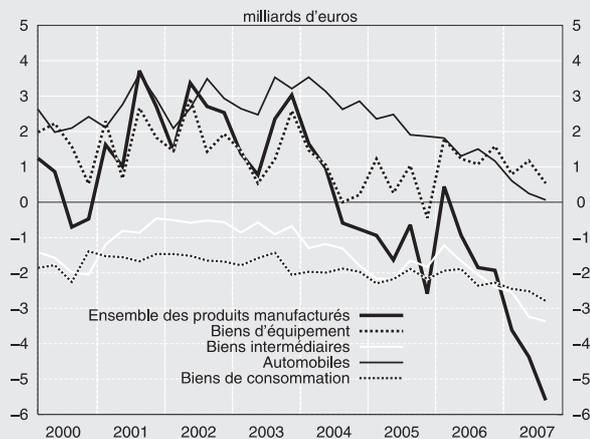
(3) Les volumes des comptes nationaux trimestriels sont mesurés aux prix de l'année 2000. Il est en effet impossible de calculer des soldes en volumes aux prix de l'année précédente chaînés (cf. Note de Conjoncture de juin 2007).

1 - Solde commercial en biens en valeur et par produit



Source : direction générale des Douanes et des Droits indirects

2 - Solde commercial en produits manufacturés en valeur et par type de biens



Source : direction générale des Douanes et des Droits indirects

2002 s'est particulièrement renforcée au début de 2006. Depuis 2004, les échanges extérieurs d'automobile pèsent sur les mouvements du solde manufacturier (pour des raisons déjà évoquées pour les valeurs), alors qu'ils contribuaient nettement à son amélioration depuis 1996.

La Chine et surtout les pays européens pèsent le plus dans la dégradation du solde commercial

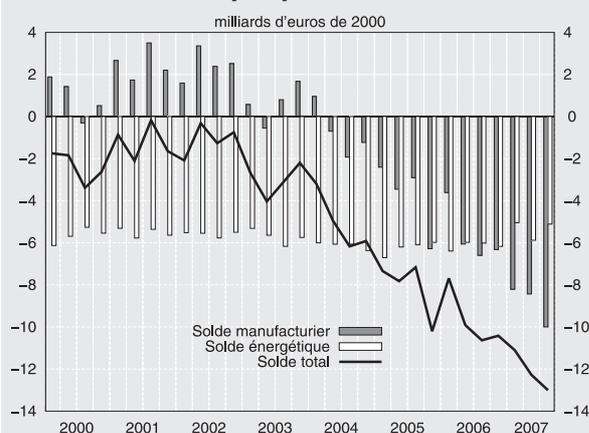
En valeur, les soldes commerciaux français vis-à-vis de nombreuses grandes zones géographiques (Amérique, Afrique, Proche et Moyen-Orient, cf. graphique 4) sont restés stables et proches de l'équilibre jusqu'en 2003. En revanche, depuis le début de l'année 2004, la France a plus importé qu'elle n'a exporté dans ses relations avec les pays européens. Le solde commercial vis-à-vis de ces pays, encore positif au deuxième trimestre de 2004, affiche un déficit de 6,7 milliards d'euros sur l'ensemble du troisième trimestre de 2007. Si le solde des échanges de la France avec les pays européens s'est quelque peu stabilisé au cours de 2006, le déficit s'est à nouveau dégradé dès le début de 2007. Les échanges avec l'Allemagne, la Belgique et la Suisse apparaissent comme les principaux responsables de la dégradation du solde commercial global. Néanmoins, la détérioration du solde des échanges de la France avec ces deux derniers pays revêt en partie un caractère conjoncturel : en effet, une part importante des importations de la France en provenance de Belgique et de Suisse est composée d'achats de biens intermédiaires ; or les prix dans ce secteur ont fortement augmenté sur la période récente. De plus, l'impact de la hausse des prix de l'énergie a aussi joué sur l'évolution du solde commercial de la France vis-à-vis de la Belgique, près

d'un quart des achats de la France en provenance de ce pays étant composé de combustibles et carburants divers, du fait de la nouvelle règle comptable appliquée en 2005⁽⁴⁾. Le déficit croissant des échanges avec l'Allemagne renvoie en revanche à des pertes de parts de marché du secteur automobile français : depuis 2004, les exportations françaises d'automobiles et de pièces détachées à destination du marché allemand (qui représentent plus de 15 % des ventes totales vers l'Allemagne) ont reculé en moyenne de 3,1 % par trimestre alors que les importations dans ce même secteur (qui représentent plus de 20 % des achats de la France à l'Allemagne) ont progressé de +1,1 % en moyenne par trimestre.

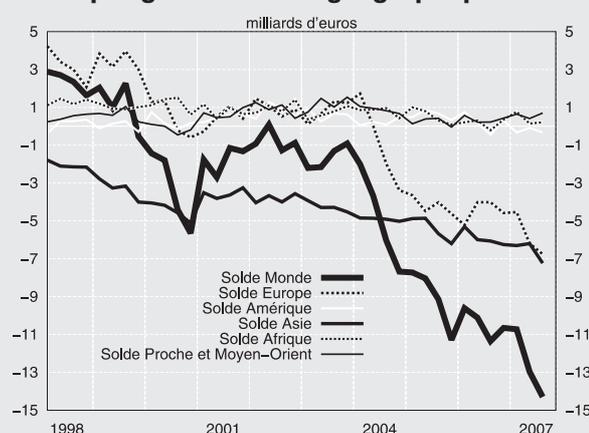
Depuis le début de 2004, la France enregistre aussi un déficit croissant dans ses échanges avec la Chine, mais la dégradation du déficit est moins marquée qu'avec les pays européens. Le déficit avec la Chine a certes doublé en un peu plus de trois ans, mais à partir d'un niveau initial faible, si bien que la dégradation n'atteint en niveau que 2,3 milliards d'euros (de 2,3 milliards d'euros au premier trimestre de 2004 à 4,6 milliards d'euros au troisième trimestre de 2007). ■

(4) Cette part importante s'explique en grande partie par un changement de comptabilisation de certains flux de gaz naturel à l'état gazeux et d'énergie électrique, qui a eu lieu en 2005 : à l'importation, c'est le pays de provenance et non celui d'origine qui est repris, et, à l'exportation, c'est le pays limitrophe de destination et non celui de destination finale.

3 - Solde commercial en volume par produit



4 - Solde commercial en valeur par grandes zones géographiques



Recettes fiscales des administrations publiques

En 2007, les recettes fiscales perçues par les administrations publiques auraient ralenti sensiblement (+3,2 % après +5,7 %). Ce moindre dynamisme serait essentiellement dû aux recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+2,8 % après +8,8 %) : d'une part, en raison de la réforme du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ; mais aussi d'autre part du fait d'un ralentissement sensible de l'impôt sur les sociétés, dont la croissance avait été dopée en 2006 par l'extension de la réforme du régime des acomptes. Les recettes d'impôts sur la production et les importations (+3,3 % après +3,8 %) ralentiraient également, mais beaucoup moins. Les rentrées de TVA progresseraient quasiment au même rythme que l'année précédente (+3,8 % après +4,0 %), alors que les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre (+3,6 % après +4,9 %) et les autres impôts liés à la production sont attendus en décélération (essentiellement la taxe professionnelle, avec +1,9 % après +3,6 %).

Au premier semestre de 2008, les recettes des administrations publiques seraient à nouveau dynamiques, en progression de 2,2 % par rapport au second semestre de 2007. Ce rebond serait principalement dû aux impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+2,4 % après +0,7 % en moyenne semestrielle), du fait de mesures de baisse d'IRPP de moindre ampleur qu'en 2007. En outre, les impôts sur la production et les importations accéléreraient très légèrement (+2,0 % après +1,7 %).

En 2007, les recettes fiscales perçues par les administrations publiques⁽¹⁾ auraient augmenté de 3,2 %. Le ralentissement serait net par rapport à 2006 (+5,7 %), et dû principalement aux recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine.

En 2007, fort ralentissement des recettes des impôts courants...

Après une croissance de 8,8 % en 2006, les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine auraient progressé de 2,8 % en 2007 (cf. graphique et tableau). Ce ralentissement serait imputable dans une large mesure aux recettes d'impôts sur le revenu versés par les ménages (+0,7 % en 2007 après +1,6 % l'année précé-

dente). Il serait dû à la refonte du barème de l'impôt sur le revenu, à l'augmentation de la prime pour l'emploi en 2007, ainsi qu'au contrecoup de la fiscalisation des plans épargne-logement (PEL) de 2006 qui freine en 2007 les recettes de contribution sociale généralisée (CSG). En outre le traitement comptable de la suppression de l'avoir fiscal⁽²⁾ masquerait un ralentissement beaucoup plus net (+0,7 % après +6,5 % en 2006).

Les recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés (+7,2 % en 2007 après +32,5 % l'année précédente) fourniraient l'autre explication majeure du ralentissement des recettes des impôts courants. Il s'agirait d'un retour à la normale, les causes de la croissance exceptionnelle de 2006 ne se reproduisant pas en 2007, que ce soit l'extension de la réforme du régime d'acomptes (intervenue en décembre 2006) ou le traitement comptable de la suppression de l'avoir fiscal⁽³⁾. Hors ce dernier effet comptable, la décélération des recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés, bien qu'encore forte, serait moindre (de +14,3 % en 2006 à +7,2 % en 2007).

À l'inverse, les autres impôts sur le revenu et le patrimoine auraient ralenti en 2007 (+4,7 % après +9,5 % en 2006). Enfin les impôts en capital, constitués principalement des droits de succession et droits de donation, rebondiraient en 2007 à +7,9 % après leur fort recul de l'année précédente (-7,3 %), dû à la disparition au 31 décembre 2005 des mesures exceptionnelles favorisant les donations⁽⁴⁾.

(1) Les recettes fiscales regroupent :

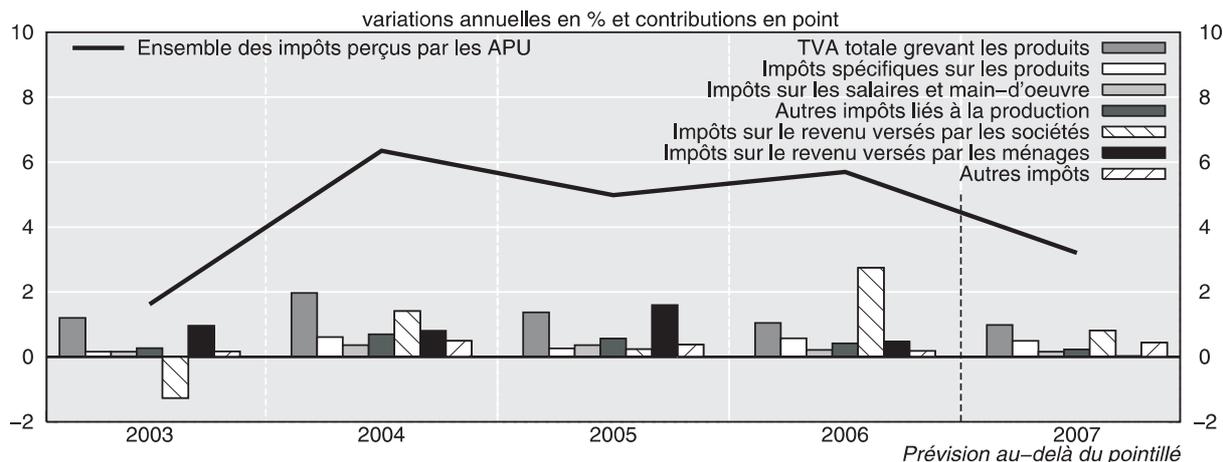
- les impôts sur la production et les importations, tels que la TVA, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la taxe professionnelle, la taxe foncière,
- les impôts sur le revenu et le patrimoine des sociétés et des ménages,
- les impôts en capital, soit essentiellement les droits de mutation et de succession.

(2) Même s'il est quasi neutre au niveau du total des impôts courants sur le revenu et le patrimoine et donc des recettes des administrations publiques.

(3) Comme précisé précédemment, le traitement de l'avoir fiscal par la comptabilité nationale est neutre au niveau des recettes des administrations publiques (cf. Note de conjoncture de juin 2006, encadré page 82).

(4) Les donations consenties en pleine propriété entre le 25 septembre 2003 et le 31 décembre 2005 ont bénéficié d'une réduction de droits de 50 %.

Contribution des principaux impôts



Source : Insee

... et légère décélération des recettes des impôts sur la production

Les impôts sur la production et les importations auraient été un peu moins dynamiques en 2007 que l'année précédente (+3,3 % après +3,8 % en 2006).

Les recettes de TVA, qui constituent la moitié de ces impôts, auraient augmenté à un rythme à peine inférieur à celui de 2006 (+3,8 % après +4,0 %), en ligne avec les dépenses de consommation effective des ménages. Les impôts spécifiques sur les produits⁽⁵⁾, notamment la TIPP, auraient aussi légèrement décéléré (+3,4 % après +3,9 % en 2006).

En revanche, le ralentissement des recettes d'impôts sur les salaires et la main-d'œuvre aurait été plus net (+3,6 % après +4,9 % en 2006). Il résulterait d'un moindre dynamisme de la taxe sur les salaires et de la fin de la montée en charge de la contribution de solidarité instaurée au 1^{er} juillet 2004 ; en outre l'effet de la dernière baisse des taux de l'assurance garantie salaire (AGS) au 1^{er} juillet 2006 (0,15 % après 0,25 %) se ferait encore sentir sur l'évolution de 2007.

Enfin, les autres impôts liés à la production⁽⁶⁾, perçus essentiellement au profit des collectivités locales⁽⁷⁾, auraient de nouveau ralenti, s'établissant à +1,9 % après +3,6 % en 2006 et +5,0 % en 2005. Le dégrèvement de taxe professionnelle des investissements nouveaux⁽⁸⁾, dont l'effet continue à se faire sentir en 2007, mais aussi le ralentissement de la taxe foncière, habituel l'année précédant les élections municipales, modérerait en effet la croissance de ces impôts.

(5) Ces impôts contiennent notamment la TIPP, la taxe sur les tabacs et les produits de l'enregistrement de mutations.

Au premier semestre de 2008, les recettes fiscales retrouveraient leur dynamisme

Les recettes fiscales des administrations publiques accéléreraient au premier semestre de 2008 (+2,2 % après +1,2 % au second semestre de 2007). Cette accélération concernerait essentiellement les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+2,4 % après +0,7 %), et dans une moindre mesure les impôts sur la production et les importations (+2,0 % après +1,7 %).

Le rebond des recettes fiscales serait dû pour l'essentiel aux impôts sur le revenu versés par les ménages, qui repartiraient à la hausse au premier semestre de 2008 (+3,0 % après -1,3 % au second semestre de 2007). En effet, les très fortes baisses d'impôt sur le revenu des personnes physiques, à travers notamment la réforme du barème, se seraient fait sentir au premier semestre (baisse forfaitaire de 8 %) mais aussi au second semestre de 2007, au moment de la régularisation des acomptes ; la hausse qui s'ensuivrait traduirait, en l'absence de nouvelle mesure d'ampleur comparable, le retour à un régime de croissance plus en phase avec les revenus perçus. Par ailleurs, les recettes des autres impôts sur le revenu et le patrimoine croîtraient modérément début 2008 (+1,8 % après -7,9 % au semestre précédent), trois mesures commençant à produire leurs effets : le bouclier fiscal, le passage de 20 % à 30 % de l'abattement sur la valeur de la résidence principale et la possibilité de déduire de l'impôt de solidarité sur la fortune un certain nombre d'investissements.

(6) Ces impôts comprennent essentiellement la taxe professionnelle et la taxe foncière.

(7) La taxe d'habitation des ménages est enregistrée dans les autres impôts sur le revenu et le patrimoine.

(8) Institué par la loi pour le soutien à la consommation et à l'investissement de 2004.

La légère accélération des impôts sur la production et les importations concernerait en particulier les impôts spécifiques sur les produits (+2,4 % après +1,1 % fin 2007) et les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre (+2,4 % après +1,1 %). Les recettes de TVA poursuivraient leur hausse sur leur rythme du second semestre de 2007 (+2,4 % après +2,5 %), suivant les évolutions de la

consommation des ménages. Enfin, les autres impôts liés à la production resteraient atones du fait de la réforme de la taxe professionnelle, qui augmente très fortement les dégrèvements et remboursements. ■

Impôts perçus par les administrations publiques ⁽¹⁾

(poids correspondant à l'année 2005)

	Moyennes semestrielles (variation en %)					Niveaux en milliards d'euros			Moyennes annuelles (variation en %)		
	2006		2007		2008	2005	2006	2007	2005	2006	2007
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Impôts sur la production et les importations (56,6 %)	2,3	1,2	1,8	1,7	2,0	265,5	275,6	284,8	4,5	3,8	3,3
TVA totale grevant les produits (26,2 %)	2,2	1,0	2,0	2,5	2,4	123,2	128,1	132,9	5,2	4,0	3,8
Impôts spécifiques sur les produits (14,7 %)	2,7	1,9	1,9	1,1	2,4	68,4	71,0	73,5	1,8	3,9	3,4
Impôts sur les salaires et main-d'œuvre (4,4 %)	3,8	0,1	3,0	1,1	2,4	20,4	21,4	22,2	8,5	4,9	3,6
Autres impôts liés à la production (11,3 %)	1,7	1,6	0,9	0,5	0,6	53,1	55,0	56,1	5,0	3,6	1,9
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (41,5 %)	3,3	6,7	-0,8	0,7	2,4	194,7	211,8	217,8	5,6	8,8	2,8
Impôts sur le revenu versés par les sociétés (8,4 %)	-14,2	69,7	-18,2	8,3	1,7	39,5	52,4	56,2	2,8	32,5	7,2
Impôts sur le revenu versés par les ménages (29,2 %) ⁽²⁾	8,7	-9,2	6,5	-1,3	3,0	137,1	139,3	140,3	5,5	1,6	0,7
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (3,4 %)	6,1	-1,4	9,7	-7,9	1,8	16,0	17,5	18,3	9,0	9,5	4,7
Impôts en capital (1,9 %)	-11,3	2,6	6,3	0,4	1,0	9,0	8,3	9,0	4,6	-7,3	7,9
Total des impôts perçus par les APU	2,5	3,5	0,8	1,2	2,2	469,1	495,8	511,6	5,0	5,7	3,2

■ Préviation

Les impôts sont classés et évalués ici selon les conventions de la Comptabilité nationale.

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale.

(2) Recouvrant notamment l'impôt sur le revenu proprement dit (IRPP) et la CSG.

N. B. : i) les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2005.

ii) certaines données comme la TVA totale grevant les produits et les impôts spécifiques sur les produits sont corrigées des jours ouvrables, ce qui a un effet sur les données annuelles.

iii) les chiffres présentés ici pour les impôts sur le revenu versés par les ménages et par les sociétés sont y compris retraitement comptable de l'avoir fiscal : ceci explique le fort gonflement de l'impôt versé par les sociétés et la forte baisse de l'impôt sur le revenu versé par les ménages au second semestre de 2006 (cf. encadré de la Note de conjoncture de juin 2006).

Source : Insee

Prix à la consommation

De juin à novembre 2007, l'inflation totale a augmenté sur un an en France de 1,2 % à 2,4 % dans le sillage des prix de l'énergie et de l'alimentaire. L'inflation sous-jacente, qui exclut tarifs publics, produits à prix volatils (énergie et produits frais) et effets des mesures fiscales, ne s'est accrue sur un an que très légèrement (+0,2 point), bien que le prix des produits manufacturés ait progressé plus vite que l'année passée.

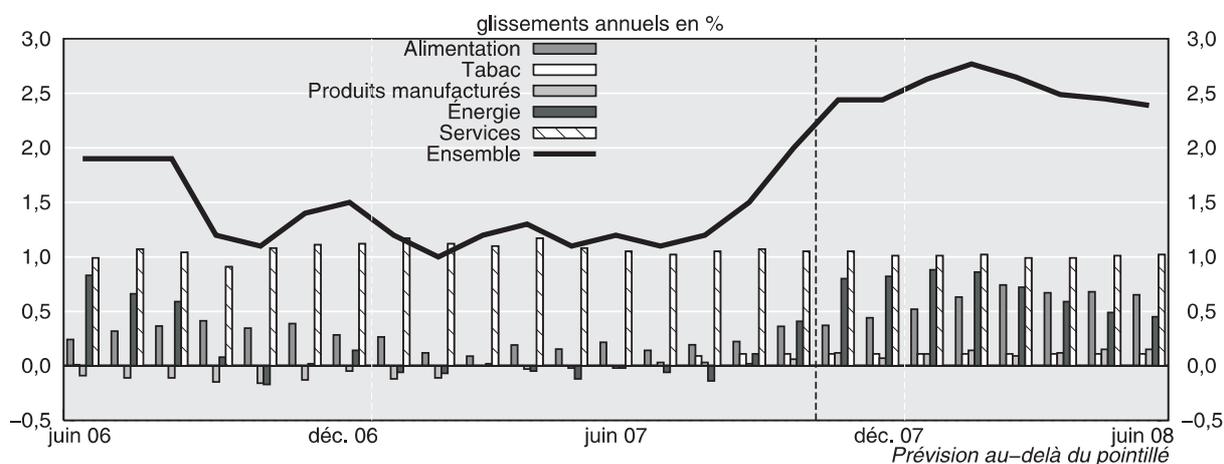
Au premier semestre de 2008, l'évolution du glissement annuel des prix devrait toujours être déterminée par ceux de l'énergie et de l'alimentation. L'inflation d'ensemble s'élèverait ainsi à 2,8 % en glissement annuel en février, avant de revenir à 2,4 % en juin. L'inflation sous-jacente continuerait d'augmenter légèrement (+1,8 % en juin). Elle serait alimentée, avec les délais usuels, par l'accélération des coûts salariaux intervenue au premier semestre de 2007, et par l'envolée récente des prix du pétrole et des matières premières agricoles. A contrario, les baisses de prix imposées par les régulateurs français et européens dans le secteur des télécommunications l'atténueraient.

L'inflation énergétique se redresserait, plafonnerait, puis décroîtrait au printemps 2008

Cet été, le glissement annuel des prix de l'énergie s'est stabilisé autour de -1,0 % en France. Mais depuis septembre, il accélère nettement du fait de la forte hausse du prix du pétrole, alors que celui-ci avait chuté à l'automne 2006 (cf. fiche « Pétrole et matières premières »). L'inflation énergétique devrait ainsi atteindre 10,4 % sur un an en décembre. Les prix de l'électricité et du gaz seraient stables jusqu'en décembre. L'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité aux particuliers le 1^{er} juillet ne devrait notamment pas avoir d'effet significatif à l'horizon de la fin de l'année.

Au premier semestre de 2008, l'inflation énergétique enregistrerait un pic en janvier (+11,1 % sur un an) sous l'hypothèse d'un prix du baril de pétrole à 90 dollars et d'un taux de change de 1,45 dollar pour un euro. En effet, un an plus tôt, l'atténuation des troubles géopolitiques et la douceur des températures avaient entraîné un repli des prix du baril de *brent* et du fioul. Ensuite, le rebond du prix du pétrole au deuxième trimestre de 2007 serait responsable de la baisse progressive du glissement annuel des prix des produits énergétiques, à +5,7 % en juin 2008 (cf. tableau).

1 - Décomposition de l'inflation en France contributions des grands postes



Sources : Insee

Hausse sensible des prix des produits alimentaires transformés

L'envolée des prix des matières premières agricoles (céréales, lait, cacao, etc.) a commencé de produire ses effets sur les prix de détail au mois d'août ; elle a contribué à la hausse de l'inflation alimentaire (+2,2 % sur un an au mois de novembre). Cette hausse est également liée à une chute inhabituelle des prix des légumes frais au début de l'automne 2006. Fin 2007, la flambée des cours des matières premières continuerait de se répercuter sur les prix à la consommation des produits alimentaires transformés. Le prix des produits frais accélérerait également, après la baisse des prix très inhabituelle de l'année dernière⁽¹⁾. Au total, l'inflation alimentaire s'élèverait à 2,6 % en glissement annuel en fin d'année (cf. tableau).

Cette accélération se poursuivrait au premier trimestre de 2008 (+4,4 % en mars). En effet, le prix des produits frais augmenterait de nouveau cette année, alors que l'hiver doux avait pesé sur les prix à la même époque l'an passé. Le glissement annuel des prix de l'alimentation ralentirait légèrement au deuxième trimestre (+3,9 % en juin), malgré l'envolée des cours des matières premières alimentaires (cf. encadré) : d'une part, la sécheresse du mois d'avril 2007 avait conduit à une hausse inaccoutumée du prix des légumes frais ; d'autre part, la hausse des prix de l'alimentation hors frais serait atténuée par la poursuite de la baisse des marges de la grande distribution permise par la réforme de la loi Galland. Enfin, le projet de loi pour le développement de la concurrence au service du consommateur pourrait contribuer à renforcer cette baisse⁽²⁾.

L'inflation sous-jacente progresserait très légèrement à 1,8 % à la fin du printemps

Depuis le mois de juin, l'inflation sous-jacente a progressé de 0,2 point pour atteindre 1,7 % en novembre. Depuis deux trimestres, l'accélération du prix des biens importés en est la principale responsable. La forte progression du prix des boissons, du pain et des céréales, en lien avec l'envolée des matières premières alimentaires, a également nourri la hausse de l'inflation sous-jacente. Jusqu'à la fin du premier semestre de 2008, celle-ci progresserait très légèrement à 1,8 % (cf. graphique 2) : l'accélération des coûts salariaux unitaires, induite par l'amélioration du marché du travail, exercerait des tensions haussières sur les prix ; en outre, la diffusion de l'envolée récente du prix du pétrole et du cours des matières premières alimentaires aux autres secteurs participerait également à l'accélération des prix sous-jacents (cf. graphique 3). Néanmoins, des mesures spécifiques aux services de télécommunication (cf. infra) limiteraient cette poussée.

(1) À l'automne 2006 les températures se situaient bien au-dessus des normales saisonnières. Ce climat très doux a favorisé l'offre de légumes frais, et par conséquent la modération de leur prix.

(2) Le projet de loi a notamment pour objectif d'augmenter le pouvoir d'achat des Français, via une baisse des prix à la consommation. Ce texte devrait être voté au Parlement en décembre, pour une application début 2008. Le texte instaure un nouveau principe : le distributeur pourra retrancher du prix d'achat de la marchandise la totalité des avantages financiers versés par le fournisseur au titre de la coopération commerciale ou de services distincts. Jusqu'à présent il ne pouvait déduire que les avantages financiers qui dépassaient le seuil de 15 % du prix d'achat.

Les prix à la consommation

Regroupements IPC* (pondérations 2007)	Glissements annuels					Moyennes annuelles		
	juin 2006	déc. 2006	juin 2007	déc. 2007	juin 2008	2005	2006	2007
	évolution en %							
Alimentation (16,6 %)	1,4	1,7	1,3	2,6	3,9	0,1	1,6	1,4
Tabac (1,8 %)	0,5	0,2	0,1	6,2	6,2	0,5	0,3	2,6
Produits manufacturés (31,4 %)	-0,3	-0,1	-0,1	0,2	0,5	-0,5	-0,3	0,0
Énergie (7,9 %)	10,1	1,7	-0,3	10,4	5,7	10,1	6,5	1,7
dont : produits pétroliers (4,8 %)	11,6	-0,4	-1,0	16,6	8,6	15,3	6,8	1,5
Services (42,3 %)	2,4	2,7	2,5	2,4	2,4	2,6	2,5	2,5
dont : loyers-eau (7,4 %)	3,5	3,8	3,4	3,5	3,2	3,7	3,6	3,5
services de santé (5,2 %)	2,7	3,5	1,5	1,9	1,9	1,0	2,5	2,4
transports-communications (5,0 %)	-2,1	-0,3	0,5	-0,2	-0,9	1,0	-1,9	0,5
autres services (24,7 %)	2,9	2,7	2,8	2,7	2,9	3,0	2,9	2,7
Ensemble (100 %)	1,9	1,5	1,2	2,4	2,4	1,8	1,6	1,5
Ensemble hors énergie (92,1 %)	1,2	1,5	1,3	1,8	2,1	1,0	1,3	1,5
Ensemble hors tabac (98,2 %)	2,0	1,5	1,2	2,4	2,3	1,7	1,7	1,5
Inflation sous-jacente (60,9%)⁽¹⁾	1,1	1,4	1,5	1,7	1,8	1,0	1,2	1,5
Ensemble IPCH*	2,2	1,7	1,3	2,6	2,5	1,9	1,9	1,6

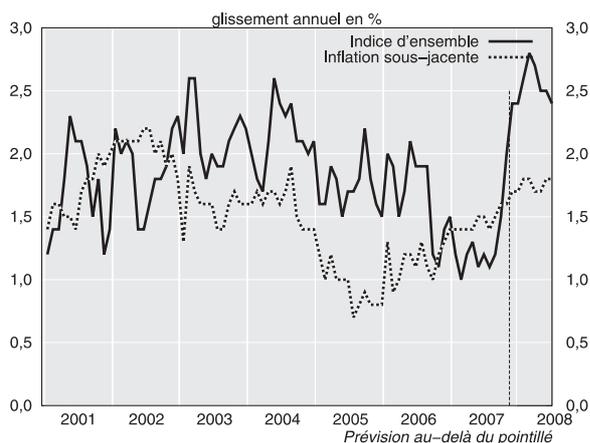
■ Préviation

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH).

Source : Insee

2 - Prix à la consommation en France



Sources : Insee

Légère hausse des prix des produits manufacturés

Entre juin et novembre, l'inflation des produits manufacturés est redevenue positive, le glissement annuel progressant de -0,1 % à +0,3 %. La baisse significative des produits de santé en juillet 2006 ne s'est en effet pas reproduite cette année. En outre, l'accélération récente des prix des importations de biens de consommation et des automobiles a induit une augmentation de l'inflation des autres produits manufacturés de 0,1 % en juin à 0,7 % en novembre. Cette inflation diminuerait très légèrement à 0,5 % en décembre, en raison d'une correction de la forte hausse du prix des automobiles neuves en novembre. Par ailleurs, l'accélération continue du prix des biens importés dans l'industrie de l'automobile serait néanmoins compensée par la modération des prix à la production dans ce secteur. L'inflation de l'ensemble des produits manufacturés baisserait donc légèrement à l'horizon de la fin de l'année (+0,2 % en décembre).

Au premier semestre de 2008, le prix des produits manufacturés accélérerait sous l'effet de la diffusion de la hausse du prix du pétrole depuis le début de l'année : son glissement annuel atteindrait 0,5 % en juin.

L'inflation dans les services se stabiliserait

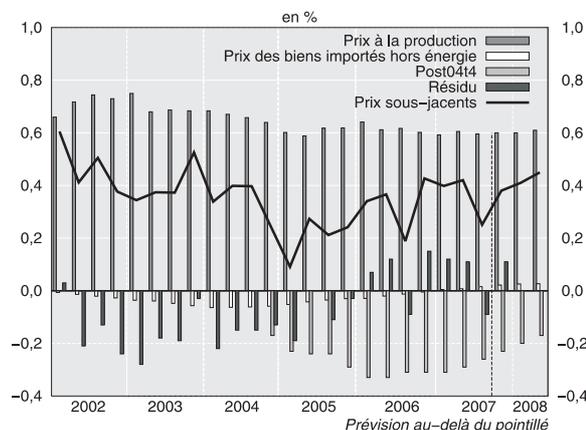
Depuis juin, le prix des services a évolué au même rythme que l'année dernière. La hausse des honoraires des médecins généralistes (augmentation de la consultation de 21 à 22 euros) et le relèvement du prix de certains actes de soins des infirmières libérales en juillet ont été comparables à la hausse de la consultation chez le généraliste intervenue un an plus tôt. En fin d'année, l'inflation des services s'infléchirait à 2,4 % (cf. tableau) : la hausse du prix des services de télécommunication de décembre

2006, induite par l'arrêt d'une offre promotionnelle exceptionnelle de l'un des opérateurs, ne devrait pas se reproduire.

Au premier semestre de 2008, l'inflation des autres services augmenterait : elle reflèterait avec retard l'accélération des coûts salariaux unitaires. Cependant, cette hausse serait compensée par la poursuite de la décade de l'inflation des services de télécommunication. En effet, l'Arcep⁽³⁾ imposera, à compter du 1^{er} janvier 2008, une baisse des tarifs des appels passés depuis un téléphone fixe vers un téléphone mobile. Le projet de loi pour le développement de la concurrence au service du consommateur contribuerait également à réduire le prix des services de télécommunication. En particulier, les services après-vente et d'assistance technique seront accessibles par un numéro non surtaxé dès le début de l'année 2008. Au total, l'inflation des services se stabiliserait autour de 2,4 % jusqu'en juin.

(3) Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

3 - Contributions à la croissance de l'IPC sous-jacent



Note de lecture :

La courbe représente la croissance trimestrielle de l'indice de prix sous-jacent qui dépend de celle des prix à la production dans le secteur marchand, et des prix des biens importés hors énergie. Une variable supplémentaire est introduite (post0414) pour tenir compte des effets baissiers sur les prix qu'induit la réforme de la loi Galland entamée début 2005. La relation qui est présentée ici fait partie d'un modèle plus large (boucle prix-salaire) qui tient compte également du rôle des anticipations d'inflation lors de la négociation salariale. Les histogrammes représentent les contributions économétriques des variables à la croissance de l'indice de prix sous-jacent. Par exemple, au troisième trimestre de 2007, les prix sous-jacents ont progressé de 0,3 % ; les prix à la production expliquent 0,6 point de cette hausse, l'indicatrice « réforme de la loi Galland » contribue à la baisse (-0,2 point). La contribution du résidu est alors égale à -0,1 point pour ce trimestre.

Après un point haut en février, l'inflation totale resterait au-dessus de 2,0 %

Sur l'année 2007, en moyenne annuelle, l'inflation d'ensemble diminuerait légèrement, perdant 0,1 point. Le repli significatif de la composante énergétique ferait plus que compenser la hausse de l'inflation sous-jacente (cf. tableau).

La hausse des prix énergétiques à l'automne 2007, puis celle des prix alimentaires, pousseraient le glissement annuel des prix à 2,8 % en février 2008⁽⁴⁾ (cf. graphique 1). Compte tenu de nos hypothèses de stabilité, en prévision, du prix du baril de pétrole et du taux de change, l'inflation énergétique décroîtrait progressivement jusqu'en juin. Elle entraînerait dans son sillage l'inflation totale qui se replierait à 2,4 % à la fin du premier semestre de 2008 (cf. graphique 1). ■

(4) La hausse de 6,0 % des prix du tabac le 6 août 2007 contribue également, pour 0,1 point, à la hausse de l'inflation totale.

Encadré - L'envolée des prix des produits alimentaires nourrit l'inflation

La récente flambée des cours de nombreuses matières premières alimentaires amène les industriels de l'agro-alimentaire et les commerçants à augmenter leurs prix de vente. En conséquence, depuis le mois de juillet, le consommateur doit payer plus cher les produits alimentaires, et cette hausse devrait se poursuivre début 2008. Entre juillet 2007 et juin 2008, l'envolée des cours des matières premières alimentaires serait responsable d'une élévation de 0,4 point de l'inflation totale, toutes choses égales par ailleurs.

Une flambée des cours des matières premières liée à des raisons conjoncturelles et structurelles

Les cours des matières premières alimentaires (la poudre de lait, les céréales, le cacao, les huiles, etc.) augmentent depuis la mi-2006, mais ils se sont réellement envolés depuis le début de 2007, pour des raisons à la fois conjoncturelles et structurelles (cf. tableau 1).

Pour les céréales, les conditions climatiques de ces derniers mois n'ont pas été favorables aux récoltes. La pluie, en France et aux États-Unis, la sécheresse en Russie et en

Ukraine, ont endommagé les récoltes. L'Ukraine, réputée comme le « grenier de l'Europe », a même suspendu ses exportations pour satisfaire en priorité sa demande intérieure. Autre producteur céréalier important, l'Australie souffre d'une sécheresse, qui devient endémique. Enfin, la progression de la demande de biocarburants entraîne une mutation radicale des marchés agricoles, diminuant les surfaces destinées à l'alimentation. L'offre de céréales n'est donc pas arrivée à suivre la progression de la demande.

Concernant la production laitière, plusieurs causes expliquent la carence de l'offre. La sécheresse en Australie et en Nouvelle-Zélande entraîne une diminution de la production dans ces pays. De façon structurelle, en Europe, la filière laitière a souffert d'une désaffection par les éleveurs au profit de la production de viande. Le Brésil et les États-Unis ont utilisé des milliers d'hectares de terre pour produire des biocarburants au détriment de l'élevage de vaches laitières. En regard de cette offre amoindrie, la demande mondiale explose : la Chine, la Russie et les pays émergents se mettent à consommer du lait, mais n'en produisent pas.

**Tableau 1
Quelques exemples de hausses de cours**

Matières premières	Hausse (fin octobre 2007)	Raison des hausses des prix
Cacao	+ 15 % depuis le dernier trimestre de 2006	Situation politique en Côte d'Ivoire, perspectives de mauvaises récoltes en Afrique et demande mondiale de plus en plus forte
Poudre de lait	+ 90 % depuis le dernier trimestre de 2006	Hausse de la demande en Chine et en Russie, quotas européens, sécheresse dans les pays producteurs
Maïs	+ 40 % depuis janvier 2006	Sécheresse en Australie et en Ukraine. L'engouement pour les biocarburants détourne de plus en plus de maïs vers la fabrication d'éthanol
Blé	+ 70 % depuis le dernier trimestre de 2006	Conditions climatiques et substitution du maïs par le blé dans l'alimentation animale
Tourteau de soja	+ 150 % depuis le dernier trimestre de 2006	Augmentation de la demande pour le biodiesel et augmentation du niveau de vie des Chinois et des Indiens, devenus très friands de viande bovine nourrie au tourteau
Orge	+ 90 % en deux ans	Sécheresse en Australie, intempéries en Europe et forte hausse de la demande en Asie et Europe Orientale

Prix à la production en hausse

Beaucoup d'industriels de l'agro-alimentaire ont déjà relevé leurs tarifs, estimant cette flambée des prix des matières premières impossible à compenser par des gains de productivité.

La hausse des matières premières n'a évidemment pas un impact identique sur tous les secteurs d'activités. Les pâtes, constituées essentiellement de blé dur, la biscuiterie et la viennoiserie, grosses consommatrices de farine, ainsi que les glaces, pourraient fortement se renchérir. La hausse du prix de la poudre de lait se répercuterait sur le fromage et le lait, et dans une moindre mesure sur les yaourts. Les céréales représentent par ailleurs 30 % du prix de détail des volailles et 65% du coût de production des élevages porcins : les prix à la production de ces viandes augmenteraient aussi sensiblement. Dans les autres secteurs, l'impact est plus diffus : plus les produits sont transformés, moins les matières premières pèsent sur les prix.

Au total, la hausse des prix à la production dans l'industrie agro-alimentaire pourrait atteindre 6,0 % entre juillet 2007 et juin 2008.

Marges et prix à la consommation

La hausse des prix à la consommation dépendra de la politique de marges des distributeurs. Par conséquent, il est difficile de quantifier précisément cette hausse. Toutefois, un ordre de grandeur peut être fourni, qui s'appuie sur l'analyse économétrique des évolutions passées (cf. tableau 2)⁽¹⁾ : entre juillet 2007 et juin 2008, l'impact sur l'inflation totale imputable à l'envolée des cours s'élèverait à 0,4 point en glissement annuel (cf. tableau 3). ■

(1) Pour ce faire, nous modélisons la relation entre les cours des matières premières agricoles, les prix à la production dans l'industrie agro-alimentaire et les prix à la consommation dans l'alimentaire hors frais : à titre illustratif, la réponse du modèle à un choc de 10 points de pourcentage sur le taux de croissance du cours des matières premières agricoles est donnée dans le tableau 2. Ensuite, nous comparons la prévision des prix à la consommation faite à partir du quatrième trimestre de 2007 avec celle faite en maintenant constants les cours des matières premières agricoles à leur niveau du quatrième trimestre de 2006 (c'est-à-dire avant l'envolée des cours des matières premières agricoles).

Tableau 2
Impact d'une hausse de 10 points de pourcentage du taux de croissance du cours des matières premières agricoles

Trimestre	Cours des matières premières agricoles	Prix à la production dans l'agro-alimentaire	Prix à la consommation dans l'alimentation hors frais	Prix à la consommation
0	10	1,4	0,3	0,04
1	0	1,1	0,5	0,1
2	0	0,8	0,7	0,1
3	0	0,6	0,6	0,1
Total	10,0	3,9	2,2	0,3

Source : Insee, calculs Insee

Tableau 3
Effet estimé et prévu de la hausse récente des cours des matières premières agricoles sur les prix à la consommation

Postes de l'IPC	Poids dans l'IPC	2007		2008		Total
		Effet estimé	Effet prévu	Effet prévu		
		T3	T4	T1	T2	
Alimentation hors produits frais	14,4	0,2	0,9	0,9	0,8	2,8
Alimentation	16,6	0,1	0,8	0,7	0,7	2,4
Total	100	0,02	0,14	0,12	0,12	0,4

Note de lecture : au 1^{er} trimestre de 2008, notre modèle prévoit que le taux de croissance trimestriel des prix de l'alimentation hors produits frais se situe 0,9 point de pourcentage au-dessus de ce qu'aurait prédit le modèle sans l'envolée des prix des matières premières.

Source : Insee, prévisions Insee

Emploi

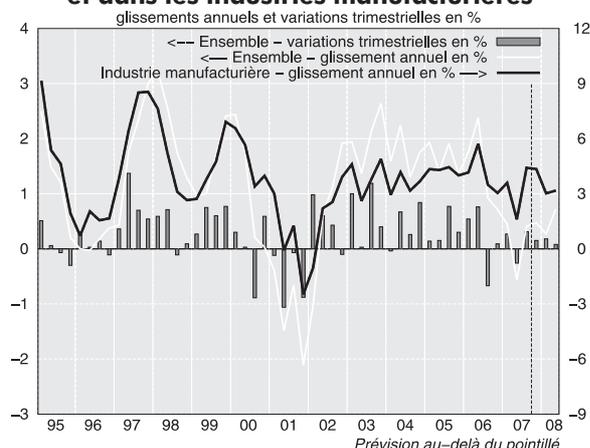
En 2007, 348 000 emplois seraient créés dans l'ensemble de l'économie française, après 282 000 en 2006. Cette progression tient en grande partie aux secteurs marchands, où l'emploi aurait vivement accéléré dans les services aux entreprises, les services aux particuliers et la construction. L'industrie continuerait de perdre des emplois, mais à un rythme moindre qu'en 2006. Les secteurs non marchands auraient également contribué à la forte hausse de l'emploi en 2007, même si le nombre de contrats aidés a diminué.

Au premier semestre de 2008, l'emploi resterait dynamique, avec 122 000 créations de postes dont 103 000 dans les secteurs marchands, soit autant qu'au second semestre de 2007, lui-même en retrait par rapport à un premier semestre exceptionnellement fort (+174 000).

Après un excellent premier semestre, une croissance solide de l'emploi salarié marchand

En 2007, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands hors agriculture accélérerait (+286 000). Il a été notamment très dynamique au premier semestre (+174 000). Ce dynamisme est la conséquence de la meilleure tenue de l'activité depuis fin 2005 mais traduit également un ralentissement des gains de productivité apparente du travail. Ceux-ci avaient déjà fléchi en 2006,

1- Productivité apparente dans les secteurs marchands non agricoles et dans les industries manufacturières



Source : Insee

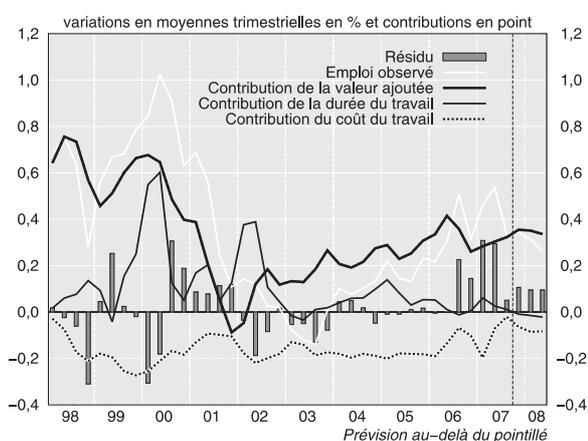
passant de +1,4 % en rythme annuel au quatrième trimestre de 2005 à +0,7 % au quatrième trimestre de 2006. Ils auraient encore légèrement diminué en 2007 à +0,6 %, sensiblement en deçà de la tendance mesurée sur la période récente (cf. graphique 1). Cette inflexion des gains de productivité découle en partie de l'accélération des créations d'emploi dans le tertiaire (services à la personne notamment), secteur où la productivité est plus faible que dans l'industrie.

Au premier semestre de 2008, l'emploi salarié marchand resterait dynamique (+103 000 postes sur ce semestre, cf. graphique 2). Il serait soutenu par le maintien de la croissance de l'activité, au cours des trimestres passés et en prévision, sur un rythme de l'ordre de 0,5 %. L'effet de la loi en faveur du travail, de l'emploi, et du pouvoir d'achat (Tepa) serait neutre sur l'emploi : la durée du travail augmenterait légèrement, à court terme au détriment de nouvelles embauches ; mais le coût du travail ralentirait également, ce qui aurait un impact positif sur l'emploi.

La chute de l'emploi industriel faiblit légèrement

Grâce à la bonne orientation de l'activité (cf. fiche « Production »), l'industrie perdrait moins d'emplois en 2007 que les années précédentes (-44 000, contre -59 000 en 2006 et -88 000 en 2005, cf. graphique 3). Les pertes d'emploi dans

2- Contributions dynamiques à la variation de l'emploi marchand non agricole



Source : Insee

ce secteur conserveraient le rythme atteint suite à la baisse du premier semestre. L'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution prévue de leurs effectifs s'est stabilisée à l'hiver 2006-2007 et repart à la hausse dans la période récente (cf. graphique 4). Après une légère rechute au troisième trimestre, les pertes d'emploi dans l'industrie reviendraient donc sur les rythmes du début de 2007, de l'ordre de 10 000 par trimestre.

L'emploi dans la construction continuerait de progresser

La construction devrait avoir créé environ 64 000 emplois en 2007 (après 62 000 en 2006). L'opinion des chefs d'entreprises sur les effectifs prévus s'est stabilisée selon les enquêtes de conjoncture à un très haut niveau après une phase d'amélioration (cf. graphique 4). D'ici la fin de l'année, la progression de l'emploi dans la construction serait donc d'environ +1,0 % par trimestre, soit 15 000 emplois. Près de 30 000 emplois seraient encore créés durant le premier semestre de 2008, en dépit des difficultés de recrutement que mettent en évidence les enquêtes de conjoncture⁽¹⁾.

Les services marchands tirent fortement l'emploi à la hausse

Le secteur tertiaire marchand créerait 266 000 emplois en 2007, en raison notamment du fort dynamisme de l'emploi dans l'ensemble des services marchands. Après une progression particulièrement forte au premier trimestre, surtout imputable à l'intérim, l'emploi dans les services marchands est revenu sur son rythme de 2006. Ce rythme se maintiendrait au cours des prochains trimestres, comme le suggèrent les chefs d'entreprise interrogés dans l'enquête sur la conjoncture dans les ser-

(1) Cf. *Informations Rapides* n° 305 du 26 octobre 2007 « Enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment - Octobre 2007 »

vices (cf. graphique 4). Au premier semestre de 2008, environ 75 000 emplois y seraient créés. Les créations auraient lieu dans les services aux entreprises comme dans ceux aux particuliers. Dans le même temps, l'emploi dans le commerce continuerait de progresser sur sa tendance de long terme (de +0,1 % à +0,2 % par trimestre, cf. tableau 1). Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand croîtrait de 0,4 % sur les trois prochains trimestres, soit 94 000 postes supplémentaires au premier semestre de 2008 (cf. graphique 3).

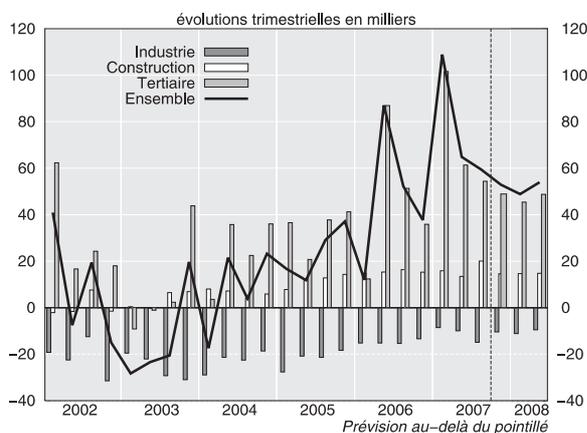
Moindre dynamisme de l'emploi dans les secteurs non marchands

En 2006, l'ensemble des secteurs non marchands avait créé 81 000 postes, soit une augmentation de 1,2 %. En 2007, ces secteurs créeraient toujours de l'emploi, mais moins qu'en 2006 : +55 000, soit +0,8 %. En effet, le second semestre aurait été moins dynamique que le premier, du fait de la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés. Au premier semestre de 2008, cette baisse se poursuivrait. Ainsi, 15 000 emplois seraient créés sur cette période dans l'ensemble des secteurs non marchands, soit une légère augmentation de 0,2 %.

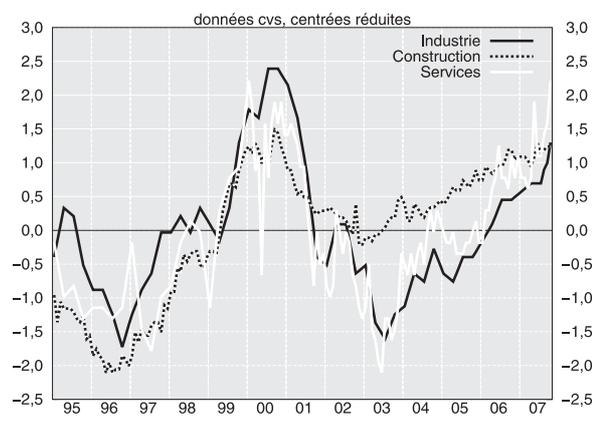
L'emploi privé des secteurs non marchands resterait orienté à la hausse après une année 2006 dynamique (+40 000 emplois) : 37 000 emplois seraient créés sur l'ensemble de l'année 2007, et 23 000 au premier semestre de 2008.

Dans le secteur public, l'emploi non marchand était resté dynamique en 2006, notamment dans les collectivités territoriales. Il le serait moins en 2007, et diminuerait au premier semestre de 2008, en particulier à cause du recul du nombre de contrats aidés et, dans une moindre mesure, des diminutions d'effectifs dans la fonction publique d'État.

3- Créations d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



4- Soldes d'opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution prévue des effectifs salariés



En 2006, l'emploi aidé (public et privé) avait contribué positivement à la création d'emplois (+20 000), contrairement aux années précédentes (cf. tableau 2). Les contrats du plan de cohésion sociale créés mi-2005 (contrats d'accompagnement dans l'emploi -CAE- et contrats d'avenir) étaient encore en phase de montée en charge et les entrées dépassaient donc les sorties. La contribution nette des emplois aidés redeviendrait négative

en 2007 (-32 000 emplois), ainsi qu'au premier semestre de 2008 (-33 000 emplois) : même si le contrat d'avenir a encore un effet très légèrement positif, il n'arrive plus à compenser les nombreuses sorties des autres contrats, en particulier celles du CAE. ■

Tableau 1
Évolution de l'emploi

	Glissements trimestriels taux d'évolution en % - CVS										Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux de fin d'année en milliers - CVS		
	2006				2007				2008		2005	2006	2007	2005	2006	2007
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.						
Salariés des secteurs concurrentiels (1)+(2)	0,1	0,6	0,3	0,3	0,7	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,7	1,3	1,8	17536	17765	18088
Salariés des secteurs principalement marchands * (1)	0,1	0,6	0,3	0,2	0,7	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,6	1,2	1,8	15541	15729	16016
Industrie :	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,2	-0,3	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-2,3	-1,6	-1,2	3 780	3 721	3 677
dont :																
Industries agro-alimentaires	-0,3	-0,2	-0,3	-0,3	0,0	-0,3	0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,9	-1,2	-0,5	567	560	557
Énergie	0,2	-0,4	-0,5	-0,2	0,5	-0,2	-0,4	-0,3	-0,4	-0,4	-1,8	-0,9	-0,4	233	231	230
Industrie manufacturière	-0,5	-0,4	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3	-0,5	-0,3	-0,3	-0,2	-2,6	-1,7	-1,4	2 980	2 930	2 890
Construction	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1	0,9	1,4	1,0	1,0	1,0	3,6	4,6	4,5	1 351	1 412	1 476
Tertiaire essentiellement marchand	0,1	0,8	0,5	0,3	1,0	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4	1,3	1,8	2,5	10410	10596	10863
dont :																
Commerce	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,5	0,6	0,9	3 031	3 049	3 078
Transports	0,1	0,1	0,3	0,2	0,4	0,7	0,6	0,3	0,3	0,3	-0,2	0,7	2,1	1 066	1 074	1 096
Services marchands (y compris intérim)	0,1	1,4	0,7	0,4	1,4	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	2,2	2,7	3,6	5 590	5 743	5 949
Activités financières	-0,1	0,2	0,3	0,7	0,7	0,4	0,0	0,3	0,1	0,1	0,4	1,2	1,3	722	731	740
Salariés des établissements privés des secteurs principalement non marchands (2)	0,3	0,5	0,5	0,8	0,7	0,2	0,3	0,6	0,6	0,6	1,5	2,0	1,8	1995	2036	2073
	Glissements semestriels prévus taux d'évolution en % - CVS										Glissements annuels taux d'évolution en % - brut			Niveaux de fin d'année en milliers - brut		
	2006		2007		2008		2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	
	S1	S2	S1	S2	S1											
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	--	--	0,6	0,2	0,2	0,9	1,2	0,8	6 874	6 955	7 009					
EMPLOI TOTAL	--	--	0,9	0,5	0,5	0,7	1,1	1,4	24890	25172	25520					

■ Prévission

* Secteurs EB-EP

Note de lecture : L'emploi dans les secteurs principalement marchands augmenterait de 1,8 % en 2007, pour atteindre un niveau de 16 016 000 au 31 décembre 2007. Il progresserait de 0,6 % sur le premier semestre de 2008, soit 103 000 créations d'emplois.

Source : Insee

Tableau 2 :
Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés
dans le secteur non marchand public et privé

en milliers, estimations

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	S2 2007	S1 2008
Contrats emploi solidarité	-5	-19	-15	-89	-21	-		-
Contrats emploi consolidé	-1	-18	-25	-35	-36	-16	-6	-1
Contrats d'accompagnement dans l'emploi	-	-	-	121	45	-4	-27	-32
Contrats d'avenir	-	-	-	15	60	5	-6	4
Contrats emploi-jeune	-3	-65	-55	-32	-28	-23	-12	-4
Contrats d'insertion dans la vie sociale	-	-	1	-1	-	-	-	-
Revenu minimum d'activité non marchand	-	-	1	-1	-	-	-	-
Total	-10	-102	-92	-22	20	-38	-51	-34

Source : Dares, calculs Insee

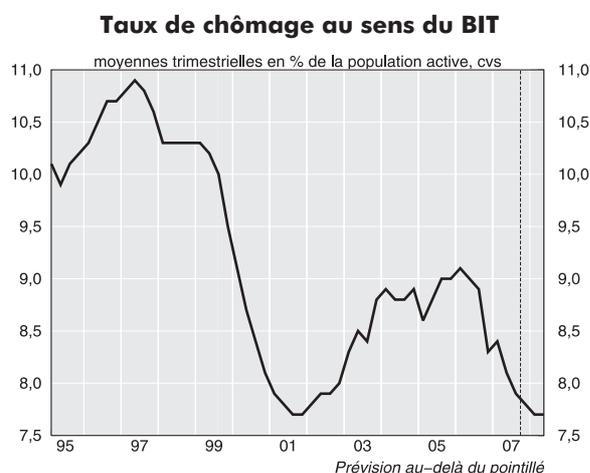
Chômage

Le taux de chômage au sens du BIT diminue depuis début 2006, après avoir stagné en 2004 puis augmenté en 2005. Au troisième trimestre de 2007, il s'établissait à 7,9 % de la population active en France métropolitaine, soit environ 2,2 millions de personnes.

Sous l'effet de créations d'emploi toujours importantes et du ralentissement de la population active, le taux de chômage devrait continuer de diminuer, à 7,8 % de la population active au quatrième trimestre de 2007, et à 7,7 % au deuxième trimestre de 2008.

Une nouvelle interprétation du chômage au sens du Bureau international du travail

En moyenne au troisième trimestre de 2007, 7,9 % des actifs résidant en France métropolitaine étaient au chômage selon les critères du Bureau international du travail (BIT). Cette estimation, issue de l'enquête Emploi (cf. graphique), s'appuie sur la nouvelle définition du taux de chômage au sens du BIT publiée par l'Insee. En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi ; il doit s'accompagner d'un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête⁽¹⁾. Certains changements méthodologiques ont également été effec-



Champ : France métropolitaine, population des ménages
Source : Insee, enquête emploi

tués, la principale innovation étant la réalisation d'une enquête sur la « non-réponse ». Cette dernière est effectuée auprès des personnes dont la réponse n'a pas été recueillie initialement dans l'enquête Emploi (par exemple, parce qu'elles étaient impossibles à joindre au moment de la collecte de l'enquête). L'Insee a également perfectionné ses méthodes de pondérations à partir de données démographiques, en particulier au niveau de chacune des régions.

Le chômage baisse depuis début 2006...

Après une relative stabilité en 2004, le taux de chômage au sens du BIT avait légèrement augmenté en 2005 : de 8,9 % au quatrième trimestre de 2004 pour la France métropolitaine, il était passé à 9,1 % au premier trimestre de 2006. À partir de ce point haut, le taux de chômage a baissé continûment jusqu'au troisième trimestre de 2007 : -168 000 chômeurs en 2006, et -104 000 sur les trois premiers trimestres de 2007 (cf. tableau). Cette baisse globale a notamment été permise par l'ampleur des créations d'emploi : notamment très fortes au premier semestre de 2007 (cf. fiche « Emploi »).

Ainsi, au troisième trimestre de 2007, le taux de chômage au sens du BIT s'établissait à 7,9 %, soit environ 2 200 000 chômeurs.

... et continuerait de baisser fin 2007 et début 2008

La population active augmenterait toujours en 2007 et en 2008, bien que de façon moins soutenue qu'auparavant, du fait d'un amoindrissement à la fois de la contribution de la démographie et de la hausse tendancielle du taux d'activité (cf. encadré « Prévoir la population active pour prévoir le chômage »). Parallèlement, l'emploi continuerait d'être dynamique : en prévision, principalement dans le secteur marchand. Ces créations seraient néanmoins un peu moins nombreuses que

(1) Cf. Insee Première n°1164, « Résultats de l'enquête Emploi : le chômage baisse depuis début 2006 »

Évolution du chômage

en milliers, glissement de milieu de période

	2003	2004	2005	2006	2007	2006				2007				2008	
						1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.
Population active observée (1)	176	147	210	116	218	72	46	77	-79	122	44	16	36	36	43
Emploi (2)	-42	94	173	283	350	47	73	94	70	103	111	72	63	60	61
Chômage (1) - (2)	218	53	37	-168	-132	25	-27	-17	-149	18	-66	-56	-27	-24	-17
Taux de chômage	8,5	8,9	8,9	8,8	8,1	9,1	9,0	8,9	8,3	8,4	8,1	7,9	7,8	7,7	7,7

Prévisions

Notes de lecture :

- Les évolutions d'emploi dans ce tableau diffèrent de la fiche "Emploi" de cette note de conjoncture, car elles sont calculées en moyenne trimestrielle, alors qu'elles sont données en fin de trimestre dans la fiche "Emploi".

- La prévision est effectuée ici sur le champ de la France métropolitaine. L'écart avec le taux de chômage dans l'ensemble métropole et Dom est globalement constant, ce dernier étant de 0,4 point de pourcentage plus élevé que le taux sur la France métropolitaine.

- Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible, elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête Emploi

celles, exceptionnelles, du premier semestre de 2007, qui étaient dues principalement à une très forte hausse de l'intérim.

En conséquence, la baisse du chômage se prolongerait sur la fin de l'année 2007, ainsi que sur le début de l'année 2008, mais sur un rythme un peu

plus faible qu'un an auparavant : 20 000 personnes en moyenne sortiraient du chômage chaque trimestre en France métropolitaine. Le taux de chômage s'élèverait à 7,8 % au quatrième trimestre de l'année 2007, puis à 7,7 % au deuxième trimestre de 2008. ■

Encadré - Prévoir la population active pour prévoir le chômage

La population active se définit comme la somme des personnes en emploi⁽¹⁾ et des chômeurs. Pour prévoir l'évolution du chômage, on effectue donc une prévision de population active et une prévision d'emploi, et on en déduit l'évolution prévue du chômage comme la différence entre l'évolution de ces deux grandeurs. Cet encadré revient sur la prévision de population active, la prévision d'emploi étant détaillée dans la fiche « Emploi ».

La population active observée peut se modéliser comme la somme de quatre composantes (cf. tableau). En prévision, l'évolution de la population active est estimée comme la somme des prévisions de chacune de ces composantes :

Une contribution de la population et des taux d'activité tendanciels

Cette première contribution traduit les grandes tendances sous-jacentes à l'évolution de la population active : dynamique démographique et évolution tendancielle des comportements d'activité.

La prévision de cette contribution est indépendante de l'exercice conjoncturel, car ces facteurs sous-jacents ont des évolutions de long terme, peu sensibles aux fluctuations de court terme. En pratique, la prévision de la Note de conjoncture est issue des projections de population active publiées par l'Insee⁽²⁾, auxquelles on applique quelques ajustements. D'une part, la méthodologie est adaptée pour obtenir des profils trimestriels, plutôt que des évolutions de moyennes annuelles. D'autre part, le scénario retenu n'est pas le scénario central des projections de population active, mais l'un des scénarios alternatifs, dans lequel l'impact attendu des réformes des retraites de 1993 et 2003 est divisé par deux chez les

60-64 ans par rapport à ce qui est retenu dans le scénario central. Le rythme de montée en charge de ces réformes paraît en effet avoir été plus lent que prévu dans le scénario central : les seniors n'adapteraient que très progressivement leurs comportements d'activité aux nouvelles législations.

Des effets de flexion

Les effets de flexion traduisent le fait que, lorsque la conjoncture s'améliore, un nombre plus important de personnes se portent sur le marché du travail et deviennent actives. Sur le passé, le taux d'activité observé augmente en effet plus vite que le taux d'activité tendanciel lorsque l'emploi augmente. Le contraire se produit en cas de diminution de l'emploi. Dans la période récente, les effets de flexion sont positifs, et de plus en plus forts en 2005, 2006 et sur les trois premiers trimestres de 2007, du fait de l'accélération des créations d'emploi.

Les effets de flexion étant dépendants de l'état du marché du travail, leur prévision se fait à partir des prévisions d'emploi.

(1) Dans la « population active observée », la composante « emploi » provient des estimations d'emploi, et non de l'emploi au sens du BIT issu de l'enquête Emploi. Ces « estimations d'emploi » désignent le dispositif de synthèse de sources sur l'emploi (recensement de la population jusqu'à 1999, sources administratives : Urssaf, Unédic, ..., enquête Acemo) permettant de calculer les niveaux trimestriels d'emploi dans les secteurs concurrentiels et les niveaux d'emploi total au 31 décembre de chaque année. Elle se distingue en cela de la population active au sens du BIT, publiée sous forme de taux d'activité dans l'Information Rapide « Résultats trimestriels de l'enquête Emploi ».

(2) Cf. Insee résultats n°63soc, « Projections de population active pour la France métropolitaine 2006-2050 ».

Des effets des politiques publiques de l'emploi

Les effets des politiques publiques de l'emploi sont estimés à partir de données connues sur les dispositifs correspondants, telles que le nombre de stages de formation. Ces informations permettent d'expliquer certaines fluctuations à court terme du nombre d'actifs.

La prévision de cette composante s'appuie sur le montant des enveloppes budgétaires allouées à ces dispositifs publics.

Les autres fluctuations de court terme

Sur le passé, ces autres fluctuations de court terme sont calculées comme l'écart entre la population active « observée » et la somme des trois composantes « explicables » détaillées ci-dessus. Elles peuvent donc être qualifiées de « résidu ». Cette composante traduit deux effets. D'une part, il est im-

possible de mesurer précisément les comportements de flexion, ces flexions comportant par nature une part d'imprévisible. D'autre part, les fluctuations de court terme incluent les erreurs de mesure éventuelles liées au fait que le chômage et l'emploi sont des grandeurs estimées, et donc soumises à une incertitude statistique. La composante « résidu » est donc rarement égale à zéro, mais elle est de moyenne nulle sur le long terme.

En prévision, ce résidu pourra ainsi ne pas toujours être projeté à zéro lorsqu'un écart important apparaîtra entre le dernier taux de chômage mesuré et ses déterminants. Ce n'est pas le cas ici. ■

Évolution de la population active

en milliers, glissement de milieu de période

	2006				2007				2008	
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.
Population active observée	72	46	77	-79	122	44	16	36	36	43
Dont										
Contributions de la population et du taux d'activité tendanciel	36	32	29	26	23	20	18	16	14	12
Effets de flexion estimés	19	30	38	28	42	45	30	26	24	25
Effets estimés de politiques publiques	0	0	0	-1	2	3	1	-6	-2	6
Autres fluctuations de court-terme (résidu)	17	-17	10	-132	55	-24	-32	0	0	0

Champ : France métropolitaine
Source : Insee, enquête Emploi

Salaires

En 2007, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur marchand non agricole aurait augmenté presque autant qu'en 2006 (+3,2 % après +3,3 % dans les comptes trimestriels). Cette stabilité du taux de croissance du SMPT masquerait les effets opposés d'une revalorisation du SMIC plus modérée qu'en 2006 et d'une hausse exceptionnelle des rémunérations dans les activités financières. Début 2008, la croissance du SMPT ne bénéficierait plus d'une telle hausse dans le secteur financier, et s'établirait à 0,8 % par trimestre.

En termes réels, la croissance du SMPT devrait être quasi stable (+1,7 % en 2007, après +1,6 % en 2006) mais la hausse de l'inflation la modérerait à la fin de 2007 et au début de 2008.

Dans les administrations publiques, le SMPT augmenterait de 1,7 % en 2007 après 1,3 % en 2006. En termes réels, il progresserait de 0,2 % après avoir reculé en 2006 (-0,3 %).

Maintien de la croissance du salaire par tête en 2007 grâce au secteur financier...

Sur l'année 2007, la hausse du salaire de base devrait être comparable à l'année dernière (+2,7 %, contre +2,8 % en 2006, cf. tableau). L'effet positif de l'amélioration du marché du travail serait ainsi contrebalancé par une revalorisation du SMIC plus faible en 2007 qu'en 2006. L'augmentation du salaire de base devrait être plus marquée pour les ouvriers et les employés que pour les professions intermédiaires et les cadres ; elle serait par ailleurs plus importante dans la construction que dans l'industrie et le tertiaire.

Le salaire moyen par tête (SMPT) intègre au-delà des évolutions du salaire de base les primes et aussi les modifications dans la structure des emplois. Sa hausse serait plus sensible, grâce à un début d'année très dynamique. Sur le seul premier trimestre de 2007, le SMPT a en effet augmenté de 1,7 % du fait d'une forte augmentation dans le secteur financier : le SMPT y a crû de plus de 10 % suite au versement de primes de résultat très importantes. Il a subi au trimestre suivant le contrecoup de cette accélération ponctuelle (-0,2 %) et n'a crû que faiblement au troisième trimestre (+0,3 %). Au quatrième trimestre, la croissance du SMPT serait

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2007				2008		2006	2007	2008 acquis
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,7	0,7	0,6	0,7	0,6	0,8	2,8	2,7	2,1
Salaire moyen par tête (SMPT)									
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	1,7	-0,2	0,3	0,8	0,8	0,7	3,3	3,2	2,1
- dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	1,3	1,7	-
Indice des prix à la consommation des ménages	0,3	0,5	0,5	0,9	0,7	0,3	1,7	1,5	1,9
SMB réel	0,4	0,2	0,1	-0,2	-0,1	0,5	1,1	1,2	0,2
SMPT réel (SMNA)	1,4	-0,6	-0,1	-0,1	0,1	0,4	1,6	1,7	0,1
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	-0,3	0,2	-

■ Prévission
Source : Insee

plus en ligne avec ses déterminants (inflation et taux de chômage), à 0,8 %. Au total, en moyenne sur l'année 2007, l'augmentation du SMPT (+3,2 %) serait proche de celle de 2006 (+3,3 %).

La hausse du salaire de base et du SMPT en termes réels serait également quasi stable (+1,7 % en 2007 après +1,6 % en 2006 pour le SMPT).

... mais ralentissement attendu début 2008

Au premier semestre de 2008, la baisse du chômage devrait s'infléchir, ce qui serait moins favorable à l'évolution des salaires. Néanmoins, le pic d'inflation attendu au début de 2008, lié à la flambée des prix énergétiques et alimentaires, pourrait tirer les salaires nominaux à la hausse. Au total, le salaire de base resterait sur sa tendance récente.

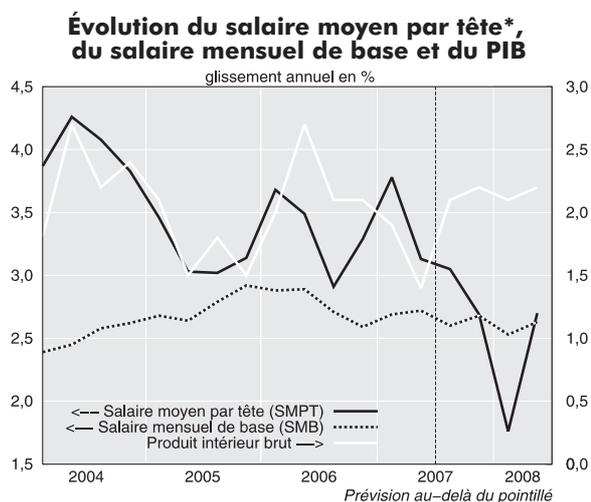
En revanche, le SMPT devrait ralentir. Dans un contexte nettement moins favorable au secteur bancaire, les institutions financières distribueraient en effet des primes moins substantielles que l'année passée. Le passage du taux de majoration des heures supplémentaires de 10 % à 25 % prévu par la loi pour le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat (Tepa) pousserait à la hausse le SMPT mais ne suffirait pas à maintenir sa croissance sur les rythmes observés en 2006 et en 2007 (cf. graphique).

L'acquis de croissance pour 2008 du SMPT à la fin du premier semestre serait ainsi de +2,1 %, contre +2,8 % l'an passé à la même période. Par ailleurs, l'inflation augmentant sensiblement début 2008, le salaire de base et le SMPT devraient ralentir fortement en euros constants.

En 2007, augmentation du salaire moyen par tête dans les administrations publiques

Dans la fonction publique d'État, le point d'indice a augmenté de 0,8 % au 1^{er} février 2007 et l'indice minimum garanti a été rehaussé de trois points au 1^{er} juillet. Compte tenu des revalorisations indiciaires de 2006, l'indice des traitements mensuels bruts de base devrait avoir crû de 1,3 % en moyenne sur l'année 2007. En outre, en fin d'année, le gouvernement a donné la possibilité aux agents détenteurs d'un compte épargne temps de transformer entre un et quatre jours en rémunération. Au total, le SMPT des administrations publiques accélérerait en 2007 (+1,7 % après +1,3 % en 2006).

En termes réels, compte tenu du recul de l'inflation en moyenne annuelle sur 2007, la croissance du SMPT des administrations publiques serait légèrement positive à +0,2 % en 2007 après la baisse de 2006. ■



* Champ : secteur marchand non agricole

Sources : Dares, Insee

Les divers indicateurs de salaires utilisés dans la note conjoncture

Le SMB

L'évolution du salaire mensuel de base (SMB) reflète la variation moyenne des salaires, à structure de qualification constante. Cet indice est estimé à partir de l'enquête trimestrielle Acemo de la Dares (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre). Cette enquête concerne chaque trimestre 20 000 à 30 000 entités répondantes (établissements ou entreprises) de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel non agricole. Le SMB est relevé pour 16 catégories professionnelles. Chaque entité répondante déclare le salaire de base d'un poste de travail considéré comme représentatif d'une catégorie professionnelle. Ce poste de travail est suivi au fil des enquêtes.

En tant que salaire « de base », le SMB exclue les primes ou les gratifications de toute nature, ainsi que la rémunération des heures supplémentaires.

Le SMPT

L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT), tel qu'il est calculé par les comptes nationaux, reflète celle des salaires versés par l'ensemble des entreprises. Cet indicateur résulte de la comparaison des évolutions de la masse salariale totale et du nombre de salariés, qui sont toutes deux mesurées *in fine* à partir de sources exhaustives (données fiscales auprès des entreprises). Par rapport au SMB, il prend notamment en compte les très petites entreprises, et intègre tous les effets de structure (évolution des qualifications, du poids du temps partiel), conjoncturels (niveau des heures supplémentaires) ou encore saisonniers (primes de fin d'année).

Le SMPT est donc davantage un concept de revenu qu'un concept de rémunération du travail comme c'est le cas pour le SMB. ■